

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE de Ô 100 Pressions Event

1. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées "CGV") régissent les relations contractuelles entre Ô 100 Pressions Event (Prestataire de service) et ses clients (ci-après dénommés "le Client") dans le cadre de la prestation de services.

2. ACCEPTATION DES CGV

Le Client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la commande, des présentes CGV et les accepte sans réserve. Les CGV sont systématiquement communiquées au Client avant toute commande de prestations de service.

3. COMMANDE

Le Client peut passer commande auprès de Ô 100 Pressions Event par tout moyen convenu entre les parties (téléphone, email, site internet, etc.). La commande ne sera considérée comme définitive qu'après validation écrite de Ô 100 Pressions Event et réception du règlement intégral ou d'un acompte préalablement de 30%.

4. PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix des prestations de service sont indiqués en euros et s'entendent hors taxes. Le règlement des prestations est dû à réception de la facture, sauf accord préalable spécifique. Les paiements pourront être effectués par virement bancaire ou par tout autre moyen de paiement accepté par Ô 100 Pressions Event. Conformément à l'article L.441-6 du code du commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Art. D.441-6. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L.441-6 est fixé à 40 euros.

5. ANNULATION OU MODIFICATION DE LA COMMANDE

En cas d'annulation ou de modification de la commande par le Client, celui-ci devra en informer Ô 100 Pressions Event par écrit dans les meilleurs délais. Des frais d'annulation ou de modification pourront être facturés au Client, selon les conditions précisées lors de la commande. L'acompte de 30 % ne sera pas remboursé si l'annulation est effectuée 15 jours après la signature du devis. En cas d'annulation de la commande par Ô 100 Pressions Event, le Client sera intégralement remboursé des sommes déjà versées, sauf en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles.

6. RESPONSABILITÉ

Ô 100 Pressions Event s'engage à fournir les prestations de service conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur. Cependant, la responsabilité de Ô 100 Pressions Event ne pourra être engagée en cas de retard ou de défaut d'exécution imputable au Client ou à un cas de force majeure. En aucun cas, Ô 100 Pressions Event ne pourra être tenue responsable des dommages indirects ou imprévisibles subis par le Client ou des tiers.

7. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Ô 100 Pressions Event s'engage à respecter la confidentialité des informations et des données personnelles fournies par le Client, dans le respect des dispositions légales en vigueur. Les

données collectées ne seront utilisées que dans le cadre de la prestation de service et ne seront pas communiquées à des tiers sans consentement préalable.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Ô 100 Pressions Event reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à ses prestations de service. Le Client s'engage à ne pas reproduire, exploiter ou divulguer les éléments et documents fournis par Ô 100 Pressions Event sans autorisation préalable.

9. LITIGES ET DROIT APPLICABLE

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, tous les litiges relatifs à l'exécution ou à l'interprétation des présentes CGV seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents du lieu du siège social de Ô 100 Pressions Event. Le droit français est applicable pour l'ensemble des relations contractuelles entre Ô 100 Pressions Event et le Client.